

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18428**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Activités juridiques, Option Droit et Gestion Immobiliers

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Jean Moulin - Lyon 3 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Lyon III

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel possède la carte professionnelle indispensable à la gestion des biens d'autrui. Il a des compétences en droit immobilier et en gestion immobilière mais aussi en bâtiment. Il gère un site immobilier dans un objectif de rentabilité du patrimoine. Il met en oeuvre les moyens techniques et administratifs de conservation ou d'amélioration du patrimoine (plan de patrimoine, prévision de travaux...). Il anime une équipe et peut aussi assurer la formation des employés et des gardiens d'immeubles. Il définit les objectifs de rentabilité des immeubles (occupation, perception des loyers, calcul de charges).

Vendre, gérer les immeubles, établir des baux, encaisser les loyers, toutes ces tâches requièrent des connaissances tant en droit qu'en comptabilité et en finances. Faire entretenir et réparer des locaux nécessite aussi de bien connaître les infrastructures et d'avoir quelques notions techniques du bâtiment.

L'étudiant acquiert une compétence transversale dans le domaine juridique et de la gestion appliquée au domaine de l'immeuble. Compétences ou capacités évaluées : connaître et maîtriser des aspects juridiques et fiscaux de la question, connaître et maîtriser les notions fondamentales de droit civil, de droit commercial, droit et économie de l'urbanisme, connaître et maîtriser les aspects du droit de la copropriété et de la gestion locative et patrimoniale, connaître et maîtriser les aspects de droit social, de droit communautaire et de gestion des ressources humaines, compétences linguistiques

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Dans le domaine immobilier (promotion immobilière, immobilier social ou d'entreprise...)

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Syndic de copropriété
- Administrateur de biens
- Cadre dans le domaine de l'administration de biens, et d'une façon plus générale

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1501 : Gérance immobilière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Remise à niveau :

3 matières sur 5

Droit des obligations ; comptabilité générale ; informatique et bureautique ; droit commercial ; copropriété et gestion d'immeuble

- Droit :

Droit des contrats spéciaux ; droit judiciaire ; droit social ; droit communautaire ; gestion des ressources humaines ; droit fiscal ; droit et économie de l'urbanisme ; Technologie du bâtiment

- Gestion :

Gestion patrimoniale ; copropriété

- Comptabilité :

Comptabilité/Direction financière ; marketing des services ; comptabilité appliquée à l'administration de biens ; transaction et expertise immobilières

- Langues :

Anglais ; gestion des systèmes d'information

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[IDPI - Faculté de Droit - Université Lyon 3](#)

Lieu(x) de certification :

Université Jean Moulin - Lyon 3 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

IDPI - Faculté de Droit - Université Lyon 3

15 quai Claude Bernard

69007 Lyon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IDPI - Faculté de Droit - Université Lyon 3

15 quai Claude Bernard

69007 Lyon

Historique de la certification :